

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 17 janvier 2012 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présente : Mme Katherine-Erika Vincent, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2012-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Points ajoutés :

- 7.1 Règlement no 490 : dépôt du certificat des résultats du registre.
- 7.2 Octroi d'une subvention – Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal.
- 7.3 Octroi d'une subvention – Aiguillage.
- 7.4 Fondation des soins de santé de Vaudreuil-Soulanges – achat de billets pour le Happening 2012 – délégation.
- 7.5 Octroi d'une subvention – Défi gratte-ciel – Marc Laplante.

ADOPTÉE

2012-01-02 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2011 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES (1, 2 ET 3) DU 20 DÉCEMBRE 2011

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 décembre 2011 et des séances extraordinaires (1, 2 et 3) du 20 décembre 2011, au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 décembre 2011 et des séances extraordinaires (1, 2 et 3) du 20 décembre 2011, tel que présenté.

ADOPTÉE

2012-01-03 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de décembre 2011, au montant de **168 704.69 \$**.

ADOPTÉE

2012-01-04 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de décembre 2011, au montant de **651 340.61 \$**.

ADOPTÉE

2012-01-05 RÉCEPTION DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Considérant l'article 538 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

Considérant que les membres du Conseil doivent déposer chaque année le formulaire de leur déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu de recevoir le dépôt de tous les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux. En conséquence d'un tel dépôt, le conseil municipal peut siéger conformément à la loi.

ADOPTÉE

2012-01-06 PROGRAMME EMPLOI-D'ÉTÉ-CANADA – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot présente une demande d'aide financière en vertu du Programme Emploi-D'été –Canada;

La trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, la demande d'aide financière ainsi que tous les autres documents à cette fin.

De plus, la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot s'engage à déboursier les coûts afférents à ce programme.

ADOPTÉE

2012-01-07 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2011-02-40

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de supprimer l'alinéa suivant :

« - 174 449.37 \$ à même le règlement d'emprunt numéro 448 et imputé au poste budgétaire 1-22-414-00-711 ».

Et de le remplacer par le suivant :

« - 174 449.37 \$ à même le budget d'opération et imputé au poste budgétaire 1-02-414-00-711 ».

ADOPTÉE

2012-01-08 **ANNULATION ET ÉMISSION D'UNE CARTE DE CRÉDIT – VISA DESJARDINS**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'annuler la carte de crédit Visa Desjardins émise au nom de Micheline L. Morency, portant le numéro 4530 9203 7930 0023 ayant pour date d'expiration 01/15 et d'émettre une nouvelle carte au nom de **Katherine-Erika Vincent** avec une limite de crédit d'une somme de **5 000 \$**.

ADOPTÉE

2012-01-09 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Monsieur le conseiller Jean Fournel, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption un projet de règlement concernant le traitement des élus municipaux, afin de revoir et d'actualiser la rémunération actuelle des élus municipaux.

2012-01-10 **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le projet de règlement concernant le traitement des élus municipaux est déposé et présenté par le conseiller Jean Fournel, en conformité avec l'article 8 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. c. t-11-001).

2012-01-11 **PROJET « LE MILLÉNIUM II », TERRE 250 – ATTESTATION DE NON-OBJECTION À LA DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'objecte par à la délivrance du certificat d'autorisation émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, tel que prévu à l'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'environnement (L.R.Q. c Q-2) pour le projet « Le Millénium II », terre 250.

De plus, ce projet ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme présentement en vigueur. Le permis de construction sera émis après l'émission du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Que la ville s'engage à accepter la cession des rues après la signature du certificat d'acceptation provisoire des travaux.

Le tout sans frais pour la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

ADOPTÉE

2012-01-12 **DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPUTÉ DE VAUDREUIL POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER POUR L'ANNÉE 2012**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot présente une demande d'aide financière auprès de monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, au montant de **150 000 \$**, pour les travaux d'amélioration de notre réseau routier.

ADOPTÉE

2012-01-13 **VERSEMENT D'AIDE FINANCIÈRE – CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI – COOP DE L'ÎLE 2012**

Considérant que la Coop de l'Île permet à des jeunes, âgés de 13 à 16 ans des 4 municipalités de L'Île-Perrot, de créer leur propre emploi d'été, par le biais d'une entreprise coopérative.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot verse une subvention de **600 \$** à la **Coop de l'Île**, édition 2012.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2012-01-14 **VERSEMENT D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SOUTIEN À L'INSCRIPTION 2011-2012 – HOCKEY MINEUR ÎLE-PERROT**

Considérant la mise en œuvre de la politique de soutien à l'inscription;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de verser une aide financière de **61 260 \$** à l'association du **Hockey mineur Île-Perrot** pour la saison 2011-2012.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2012-01-15 **PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT – REFUS D'ADOPTION**

Considérant la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM;

Considérant l'élaboration du mémoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en étroite collaboration avec ses municipalités;

Considérant l'adoption unanime du mémoire par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 24 août 2011;

Considérant le dépôt du mémoire à la CMM sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement le 31 août 2011;

Considérant la rencontre du 20 septembre 2011 entre les représentants de la CMM et de la MRC où le mémoire de la MRC a été présenté et expliqué;

Considérant la lettre du 3 octobre 2011 au directeur général de la CMM, monsieur Massimo Iezzi, qui reprenait les principaux points discutés lors de la rencontre du 20 septembre 2011 à la CMM;

Considérant la présentation du mémoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges lors de la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement le 19 octobre 2011;

Considérant le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement déposé au comité exécutif de la CMM;

Considérant que cette proposition ne tient pas compte des demandes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant que les demandes de la MRC et des municipalités concernent principalement des besoins pour des services publics pour la population de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant la rencontre entre les représentants de la CMM et de la MRC le 14 novembre 2011 où les principaux points du mémoire ont été expliqués une fois de plus;

Considérant que la CMM, par son manque de vision et de planification, provoque dans Vaudreuil-Soulanges l'éparpillement des institutions de la région, un développement plus coûteux ne favorisant pas le développement du transport collectif et contribue à l'étalement urbain;

Considérant que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement ne respecte pas ses propres principes (TOD, transport en commun, environnement, densité, ...) pour le territoire de Vaudreuil-Soulanges;

Considérant que le Plan métropolitain d'aménagement et de développement ne respecte pas ses propres principes par l'absence de planification des équipements gouvernementaux :

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu à l'unanimité que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot demande à la Communauté métropolitaine de Montréal de ne pas adopter le Plan métropolitain d'aménagement et de développement et de poursuivre les discussions afin d'obtenir une planification métropolitaine à la hauteur des enjeux du Grand Montréal et des besoins de la population de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2012-01-16 ACHAT DE BILLETS – AGAIP – ACTIVITÉ DU MOIS DE JANVIER 2012

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que la Ville achète 2 billets pour l'activité du mois de janvier de l'Association des Gens d'Affaires de L'Île-Perrot, laquelle se tiendra le 18 janvier prochain, au coût total de **90 \$**; messieurs les conseillers, **Jean Fournel** et **Sylvain Lemire** sont autorisés à participer à cette activité.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-310.

ADOPTÉE

2012-01-17 **AUTORISATION DE SIGNATURE DES DIVERS DOCUMENTS – RETRAITE DE MADAME MICHELINE L. MORENCY**

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu unanimement :

Que le Conseil autorise la mairesse et la greffière à signer tous les documents requis dans le cadre de l'entente de départ à la retraite de Madame Micheline L. Morency.

Et que le Conseil remercie Madame Morency pour toutes ses années de service dédiées à la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et lui transmet ses meilleurs vœux pour l'accompagner dans sa retraite.

ADOPTÉE

2012-01-18 **RÈGLEMENT NO 490 : DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DU REGISTRE**

La greffière dépose, conformément à l'article 569.3 de la *Loi sur les Cités et villes*, le certificat des résultats du registre des personnes habiles à voter concernant le Règlement no 490.

2012-01-19 **OCTROI D'UNE SUBVENTION – FONDATION SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL**

Considérant que la Ville a reçu une demande d'aide financière de la fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal afin de contribuer au programme d'activités de la fondation;

Considérant que la Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal commémore le 200^e anniversaire de l'agrandissement de l'Église Sainte-Jeanne-de-Chantal;

Considérant que les articles 4,90 et suivants de la *Loi sur les Compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'octroyer une subvention à la **Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal** d'une somme de **6 200 \$** pour l'année 2012.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-731-80-992.

ADOPTÉE

2012-01-20 **OCTROI D'UNE SUBVENTION – AIGUILLAGE**

Considérant que la Ville a reçu une demande d'aide financière de l'Aiguillage afin de contribuer à leur levée de fonds édition 2012;

Considérant que les articles 4,90 et suivants de la *Loi sur les Compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'octroyer une subvention à l'**Aiguillage** d'une somme de **150 \$**.

- 7 - Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2012-01-21 **FONDATION DES SOINS DE SANTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES –
ACHAT DE BILLETS POUR LE HAPPENING 2012 – DÉLÉGATION**

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu que la Ville achète 2 billets pour le Happening 2012 organisé par la Fondation des soins de santé de Vaudreuil-Soulanges, laquelle se tiendra le 27 janvier 2012, au coût total de **450 \$**; la mairesse **Marie-Claude Nichols** et le conseiller **Bernard Groulx** sont autorisés à participer à cette activité.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-310.

ADOPTÉE

2012-01-22 **OCTROI D'UNE SUBVENTION – DÉFI GRATTE-CIEL – MARC
LAPLANTE**

Considérant que la Ville a reçu une demande d'aide financière de Monsieur Marc Laplante afin de participer au Défi Gratte-ciel édition 2012;

Considérant que les articles 4, 90 et suivants de la *Loi sur les Compétences municipales* permettent l'octroi d'une aide financière.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'octroyer une subvention à monsieur **Marc Laplante**, dans le cadre du défi Gratte-ciel édition 2012, d'une somme de **150 \$**.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

Rapport du mois de décembre 2012 de la Gestion du territoire;

PÉRIODE DE QUESTIONS

2012-01-23 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à 20h12.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Katherine-Erika Vincent
Greffière

/vc
